

<http://clg-val-de-voise-gallardon.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1234>



# Mesures supplémentaires - Protocole sanitaire au 08/02/2021

- 2- Informations pratiques -



Date de mise en ligne : vendredi 5 février 2021

---

Copyright © Collège Val de Voise - Gallardon - Tous droits réservés

---

A compter du 8 février 2021, de nouvelles mesures du protocole sanitaire entrent en vigueur :

[-] Le port d'un masque « grand public » de catégorie 1 est obligatoire pour les élèves et les personnels tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs. **Les masques en tissu faits maison ne sont plus autorisés dans les établissements scolaires.**

[-] Une aération de quelques minutes doit également avoir lieu toutes les heures.

[-] Une distance d'au moins deux mètres est respectée entre les groupes à la cantine.